

Avec Laurian Combet et Magali Bach (suppléante) pour une politique plus intègre

Madame, Monsieur,

Né à Montpellier en 1978 et ayant grandi à Jacou, je suis enseignant de formation et j'exerce le métier d'auxiliaire de vie scolaire. Si je souhaite devenir député, c'est dans le but d'apporter mon dévouement pour l'intérêt de la population et non pour défendre les privilèges de certains, en proposant, en votant, en amendant des lois, mais aussi en lançant des pétitions et intervenant sur le terrain (troisième circonscription de l'Hérault).

Nous pensons que la base essentielle pour une politique plus saine et plus efficace est d'avoir des représentants mieux connectés avec la réalité. En ce sens, la première chose que nous cautionnons vivement, c'est une baisse des indemnités parlementaires, une diminution de moitié des avantages et le non cumul de celles-ci avec d'autres revenus. Nous aimerions aussi que des profils autres qu'avocat, médecin, juriste, notaire, huissier, chef d'entreprise...Soient représentés à l'assemblée nationale. Être député doit être une vocation pour l'intérêt de la communauté et non une opportunité!

Voici les idées que nous défendons et que nous aimerions promouvoir :

- Pour faire face à la flambée des prix des produits de première nécessité, nous sommes pour favoriser l'autonomie de la production domestique et la consommation collaborative (nourriture, transport, énergies).
- Une baisse de la TVA des produits locaux de sorte à aider les exploitants agricoles de la région.
- La taxation sur les robots ou machines effectuant les taches humaines au sein des entreprises.
- Une extension de la législation sur l'obsolescence programmée dans le but de favoriser le pouvoir d'achat (fabrication et commercialisation de produits plus durables).
- Pour l'environnement, mettre en place plus de programmes visant à préserver la nature et la biodiversité ainsi qu'à la restaurer
- Un renforcement de la législation en matière de protection animale (animaux de compagnies, fin des élevages intensifs, abolition de la mise a mort de l'animal comme spectacle...).
- Une meilleure reconnaissance des thérapies alternatives et préventives dans le domaine de la santé.
- Pour l'éducation nationale, améliorer les conditions de travail des enseignants (allégement de certaines classes, valorisation du métier d'AESH...).
- Une justice plus ferme pour les délinquants multirécidivistes avec notamment l'obligation de travailler afin de compenser tout ou partie les frais de la chaine police-justice-pénitence. L'abaissement de la majorité pénale à 16 ans est à débattre.